

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 avril 2026

Membres en exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Votes pour : 15
Votes contre : 0
Absentions : 0

Date de convocation : 23/04/2026
Date d'affichage : 23/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Pierre-Emile SYLVAIN.

Étaient présents : Pierre-Emile SYLVAIN - Guillaume MARTIN - Krystelle PONTIER - Christophe RICOU - Robert QUISSAC - Olivier MERLE - Magalie SAVOIE - Amélie CAYROCHE - Justine MALLET - Camille BELIN - Clarisse DELMAS - Killian THERON - Philippe LELARD - Agnès GHIO - Alexandre MERLEN
Secrétaire de séance : Robert QUISSAC

Absents :

Excusés :

Procurations :

29042026- Délib-16

Objet : Désignation du Maire au collège des anciens chefs-lieux de canton dans le cadre du renouvellement du conseil d'administration de l'Association des Maires, Adjointes et élus départementaux de la Lozère (AMF48).

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le courriel reçu de l'Association Départementale des Maires, Adjointes et Elus de la Lozère demandant au Conseil municipal, dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration de l'association des Maires, Adjointes et Elus départementaux de la Lozère (AMF48) de désigner le Maire au sein du collège des anciens chefs-lieux de canton.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Monsieur le Maire, Pierre-Emile SYLVAIN, membre du collège des anciens chefs-lieux de canton.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Pierre-Emile SYLVAIN

Le secrétaire de séance,
Robert QUISSAC

